

# carte scolaire

## Une ouverture, une fusion et... une fermeture

La carte scolaire vernonnaise devrait subir plusieurs changements à la rentrée de septembre 2025. Selon les annonces faites par le syndicat de professeurs Snudi FO, après la tenue du Comité départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du mardi 11 mars, une classe de toute petite section va ouvrir à l'école Marie-Jo Besset, une fusion est prévue entre les écoles Arc-en-Ciel 1 et 2 et une classe doit fermer à l'école primaire Maxime-Marchand.

### Regroupement

#### Arc-en-Ciel

Du côté de la municipalité, le projet de fusion était justement dans les cartons depuis plusieurs années. **"Je m'occupe des écoles depuis 2014 et je ne comprenais pas pourquoi les élèves de primaire étaient répartis entre les bâtiments Arc-en-Ciel 1 et 2"**, explique Dominique Morin, adjointe au maire en charge de la Jeunesse. En effet, à l'heure actuelle, l'organisation entre les classes de maternelle et primaire se fait entre trois bâtiments répartis de chaque côté de la rue de la Poterie. **"Je me suis dit qu'on pourrait regrouper l'élémentaire d'un côté de la rue et la maternelle de l'autre, à côté de la crèche, de façon à ce qu'il y ait des échanges entre les grands de la crèche et l'école"**, poursuit l'adjointe au maire. Ce regroupement permettrait également de faire bénéficier des mêmes outils pédagogiques (*dispositif d'accompagnement à l'inclusion en milieu scolaire et tenue unique, Ndlr*) à tous les élèves d'élémentaire.

Ainsi, l'école Arc-en-Ciel 1, située rue de la Poterie, sera transformée en pôle maternelle. L'élémentaire sera lui regroupé dans l'actuel bâtiment Arc-en-Ciel 2, installé rue de la Renaissance. **"À la rentrée, nous aurons donc le groupe élémentaire Arc-en-Ciel et la maternelle Arc-en-Ciel"**, résume Dominique Morin.

#### Toute petite section

Quelques mètres plus loin, l'école maternelle Marie-Jo Besset va elle bénéficier de l'ouverture d'une classe spécifique : une toute petite section. **"C'est la première classe de toute petite section ouverte à Vernon. C'est un dispositif très normé de l'Éducation nationale et c'est**

**quelque chose qu'on évoquait depuis un ou deux ans. Nous étions allés visiter une classe similaire à Val-de-Reuil**", indique Dominique Morin. Une professeure à profil sera recrutée, ainsi qu'une Atsem, pour encadrer jusqu'à 14 enfants âgés d'au moins 2 ans qui ont besoin d'évoluer dans un environnement linguistique renforcé. **"Les enfants sont repérés par la mairie ou la PMI et une commission va se réunir pour proposer l'inscription aux familles, qui ont le droit d'accepter ou de refuser"**, poursuit l'adjointe au maire en charge de la Jeunesse. Les enfants inscrits seront scolarisés uniquement le matin et les parents feront partie intégrante du dispositif en participant à certaines activités de la classe.

## Une fermeture de classe

Néanmoins, il n'y a pas que des bonnes nouvelles à Vernon : l'école élémentaire Maxime-Marchand, qui compte aujourd'hui 157 élèves, va voir une de ses classes fermer à la prochaine rentrée. Dans un premier temps, du côté des parents d'élèves élus à la FCPE, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe. **"Nous avons été mis au courant le mardi (4 mars, Ndlr), une semaine avant nous étions en conseil d'école et il n'a jamais été question de fermeture de classe"**, se souvient Cindy Achour, présidente des parents élus à la FCPE de l'école Maxime-Marchand. Tout de suite, les parents élus décident de se mobiliser et lancent une pétition pour exprimer leur désaccord et essayer de sauver l'école d'une fermeture de classe.

Si la carte scolaire officielle sera dévoilée par l'académie le 28 mars, il est quasiment impossible que la situation change au vu des effectifs présents à l'école élémentaire. **"L'académie, lorsqu'on leur a transmis les chiffres des effectifs dans les écoles, a fait la moyenne du nombre d'élèves par classe et c'est à Maxime-Marchand qu'il est le plus faible. Au vu des chiffres (moins de 20 élèves par classe avant la fermeture et 22 élèves en moyenne par classe après la fermeture, Ndlr), je ne pouvais pas les contredire. Je comprends la réaction des parents, mais la justification est mathématique"**, explique Dominique Morin, adjointe au maire en charge de la jeunesse.

Après une rencontre avec l'inspecteur académique de la circonscription de Vernon lundi 24 mars, les parents élus s'avouent **"apaisés mais toujours un peu déçus"**. **"Nous avons bien été entendus par monsieur Pilleul et nous comprenons ses arguments. Même avec une classe en moins, les autres classes ne devraient pas être surchargées mais on aura sûrement des doubles niveaux. L'académie n'est pas contre rouvrir une classe si jamais les effectifs augmentaient. Notre stratégie sera de rester en contact avec les différents acteurs et de voir comment on peut s'organiser pour dire aux élèves de rester chez nous"**, conclut Cindy Achour. Pour les parents, c'est notamment la proximité avec l'établissement catholique Saint-Adjutor et l'absence d'un trajet direct en bus pour rejoindre le collège Ariane qui encouragent certains parents à inscrire leurs enfants dans le privé.



Les classes élémentaires des groupes Arc-en-Ciel 1 et 2 vont être regroupées et un pôle maternelle va être créé à la rentrée à Vernon. Archives Le Démocrate